

COMPTE-RENDU

Réunion du Conseil Communautaire le 5 juin 2000

Le Conseil Communautaire de la Communauté de Communes du Comté de Grimont s'est réuni lundi 5 juin 2000 à 20 heures 30 Salle des Fêtes à Saint-Lothain sous la présidence de Monsieur Jean-Claude COLLIN.

Étaient présents

ABERGEMENT LE PETIT	:	Jean-Claude CHARONDIERE
AUMONT	:	Régis FOURNIER, Alfred PASSARIN
BUVILLY	:	Christian SOMMER, Colette PIERRE
CHAMOLE	:	Jean-Louis DUFOUR
GROZON	:	Claude RUTY, Jean-Pierre VANTHIER
MIERY	:	Paul ROY
NEUVILLEY	:	Jacques BULABOIS
POLIGNY	:	Jean-Claude COLLIN, Jean PONCET, Alphonse KLUR Roland CHAILLON
SAINT LOTHAIN	:	Emile ETIEVANT, Claude BONNOT
TOURMONT	:	Alain GUYOT, Noël FOURNIER

Assistaient en outre

ABERGEMENT LE PETIT	:	Gabriel PARIS
SAINT-LOTHAIN	:	Danièle MARCHI
TOURMONT	:	Odette CORNET

Étaient excusés : Yves DECOTE, délégué d'AUMONT ; Pierre DENETRE, délégué de BUVILLY ; Jacques RAGUIN, délégué de CHAMOLE ; Michel MARANDET, délégué de GROZON ; Jean-Pierre KOEGLER, délégué de MIERY ; Eric BERTHOD, délégué de NEUVILLEY ; Jean-Jacques DE VETTOR, Maxime BRUN, Jacqueline NOURDIN, délégués de POLIGNY.

Étaient absents : Maurice CHOQUET, Andrée ROY, Julien DUVAL, Claude PONCET, Dominique CHAPUT, Michel ROY, Gérard ROBIN, et Nicolas DROZDOFF, délégués de POLIGNY.

Monsieur Jacques BULABOIS est désigné pour remplir les fonctions de secrétaire de séance.

Le procès verbal de la séance du 5 mai 2000 est adopté à l'unanimité, sans observation.

★★★★★

Le conseil communautaire est précédé d'une commission des finances et d'une commission des affaires économiques, réunies simultanément à 18 h 30 Salle des Fêtes à Saint-Lothain.

Les points ci-dessous ont donc été étudiés en commission précédemment :

1) Réalisation d'un emprunt

Le conseil communautaire est d'accord pour réaliser un emprunt de 1 930 000 F auprès de la Caisse d'Épargne de Franche-Comté au taux de 5,69 % remboursable sur 15 ans, par mensualité, tirage des fonds en 2 fois : 965 000 F immédiatement et 965 000 F le 31 juillet 2000. Il est précisé qu'il n'y a pas de frais de dossier.

L'assemblée décide également de donner une délégation au Président afin de réaliser les emprunts dans le cadre des crédits ouverts aux budgets.

2) Ouverture d'une ligne de trésorerie

Suite aux interventions de Messieurs Jean-Louis DUFOUR et Alain GUYOT : l'assemblée donne son accord pour ouvrir une ligne de trésorerie dans l'attente de percevoir les subventions attendues.

Organisme prêteur : Caisse d'Epargne

Durée : 12 mois à compter du 1^{er} juillet 2000

Index des tirages : T4M

Taux d'intérêt + marge : 0,23 %

Montant minimum des tirages : 100 000 F

Frais d'ouverture : 0,10 %

Périodicité de facturation des intérêts : trimestriellement

3) Contentieux marché pépinière tertiaire

Le Président fait une lecture de la requête de Monsieur le Préfet devant le tribunal administratif concernant l'annulation des marchés conclu par la Communauté de Communes pour la construction de bureaux dont le fonds du dossier porte sur le fait que les marchés ont été signés par le Président avant qu'une délibération autorise cette signature.

Après interventions de Messieurs Roland CHAILLON, Claude RUTY, Jean-Claude CHARONDIERE et Jean PONCET, l'assemblée donne son accord pour autoriser le Président à ester en justice avec le concours d'un avocat et de retirer la délibération du 4 février 2000 en ce qu'elle mandate le Président à signer les marchés.

Le Président précise que la Trésorerie Générale et Monsieur le Percepteur ont donné la certitude que les entreprises qui ont travaillé sur le chantier seront payées et rapidement.

4) Recours amiable marché pépinière mécanique

Le Président fait une lecture du courrier de Monsieur le Préfet portant sur une demande d'annulation du marché de maîtrise d'œuvre pour la construction de 2 ateliers techniques suite au non respect du délai légal de transmission de la copie de la notification du marché en préfecture (4 mai au lieu de 28 avril).

Compte tenu de l'état d'avancement de ce dossier, le conseil communautaire donne son accord pour annuler le marché de maîtrise d'œuvre et relancer une consultation auprès de plusieurs maîtres d'œuvres.

5) Taxe Professionnelle de Zone (TPZ)

Suite au courrier de Monsieur le Préfet en date du 23 mai 2000, l'assemblée décide de fixer le taux de TPZ à 8,94 % pour l'année 2000.

6) Questions et informations diverses

(a) 1% paysager

Monsieur le Président informe l'assemblée des différents projets qui pourront être concernés par le programme 1% paysager attendu que les travaux sont subventionnés à 50 %. Ce dossier sera étudié lors d'un prochain bureau communautaire.

Des recherches de co-financement devraient être mises en place.

(b) ORAC

La convention avec le cabinet AID Observatoire a été signée.

(c) PAYS

Un compte rendu de la réunion du 4 mai 2000 sur le projet de « Pays » est joint en annexe.

Le Président précise que 5 projets sont à poursuivre dans le cadre du Contrat Régional de Développement :

- Festival des Soularues (Ville d'Arbois),
- Pôle de communication (Ville de Poligny),
- Aménagements des anciennes faïenceries (future Communauté de Communes de Salins),
- Route des saveurs (Association du Triangle d'Or), le projet de la fromagerie à l'ancienne pourra être financé dans ce programme,
- Maison du Bois et de la Forêt (Mouchard).

Chaque projet retenu définitivement par la Région devra être réalisé dans un délai de 2 ans.

(d) Commission animation, présidée par Monsieur Jean-Claude CHARONDIERE

Un première réunion de la commission aura lieu le **mercredi 28 juin à 20 heures 30 en Mairie d'Abergement-Le-Petit.**

La prochaine **commission des finances** aura lieu le **samedi 17 juin 2000 à 11 h 00 en Mairie de Buvilly.**

Le prochain **conseil communautaire** aura lieu le **lundi 19 juin à 20 h 30 Salle des Fêtes à Tourmont.**

La séance est levée à 21 heures 45.

Le Secrétaire de Séance

Le Président

Jacques BULABOIS

Jean-Claude COLLIN